

# LA GRIPPE TUE

MAIS MON INFIRMIER(E)



ME VACCINE !

LES INFIRMIER(E)S PEUVENT  
VACCINER SANS PRESCRIPTION  
MÉDICALE TOUTES LES PERSONNES  
MAJEURES CONFORMÉMENT  
AU CALENDRIER VACCINAL.



DEMANDEZ CONSEIL  
A VOTRE INFIRMIER(E)

MES HORAIRES DE PERMANENCE

.....

.....